



## LETTRE DE TRANSMISSION

Mardi 8 juillet 2008

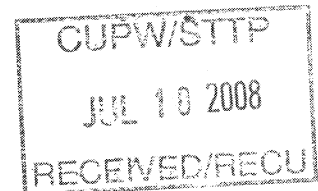
Monsieur Denis Lemelin  
STTP  
377 rue Bank Street  
Ottawa (Ontario) K2P 1Y3

Veuillez prendre note du (des) document (s) joint (s) à la présente :

Résolution numéro :

2008-07-144

Chèque numéro :



Commentaires :

Examen stratégique de la Société canadienne des postes.

Johanne Ringuette GMA  
Directrice générale

Par :  Chrystine Slight  
Secrétaire réceptionniste

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ D'ARGENTEUIL  
MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES

EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Mille-Isles, tenue le 7 juillet 2008, à 20 heures, à l'hôtel de ville, à laquelle sont présents les conseillers et conseillères Ilene Geringer, Denise Brabant, George Dawson et Ronald Lescarbeau, formant quorum sous la présidence du maire suppléant, André Durocher et au cours de laquelle, la résolution suivante a été adoptée :

**NUMÉRO :** 2008-07-144

**TITRE :** Examen stratégique de la Société canadienne des postes

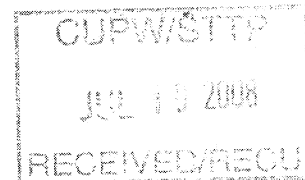
**Considérant** que l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

**Considérant** que si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

**Considérant** que la déréglementation du service postal a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une perte d'emplois et une augmentation des tarifs pour les petites entreprises;

**Considérant** que le gouvernement ne tient pas d'un cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire

Il est **proposé** par Denise Brabant, conseillère, **appuyé** par le conseil et résolu à l'unanimité des conseillers (4) la informe la Société Canadienne des postes de déréglementation de Postes Canada et exige que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.



**ADOPTÉE UNANIMEMENT.**

**Copie certifiée conforme aux livres des minutes**  
**Ce 8<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2008.**  
Sujette à l'approbation du procès-verbal.

Johanne Ringuette, GMA

Directrice générale et secrétaire trésorière